

Le bulletin d'informations de la ville

N° 56
Nov. - Déc.
2011

BernayInfo

www.ville-bernay27.fr



À LA UNE :
● **École Jean Moulin, les travaux ont commencé - P. 3**

Au sommaire également

À l'écoute de la population
BRP : « se tourner vers l'avenir »
Trois nouveaux conseillers
municipaux délégués

--- p.4
--- p.5
--- p.5





Réunion de quartier du centre-ville 3 novembre

À chaque réunion de quartier, Hervé Maurey entouré de l'équipe municipale, présente les actions et les projets sur la ville et le quartier concerné avant de donner la parole aux participants.

Chers amis,

Comme tous les 2 ans, la municipalité organise depuis le mois d'octobre des réunions dans chacun des quartiers de la ville. Sept réunions sont ainsi prévues. Elles sont l'occasion de présenter nos actions et nos projets pour la commune et le quartier, mais aussi d'instaurer un échange et un dialogue directs entre les élus et la population, et de prendre en compte vos remarques et suggestions.

Depuis 2003, les réunions de quartier ont permis un certain nombre d'améliorations dans chacun des quartiers de la ville. Aussi, nous vous invitons à y participer.


Ces réunions s'inscrivent pleinement dans les actions mises en place par la municipalité pour être à votre écoute et répondre à vos attentes. Elles viennent compléter les échanges réguliers que nous avons dans le cadre des manifestations auxquelles je participe, des rendez-vous qui me permettent de recevoir chaque semaine toutes celles et tous ceux qui le souhaitent ou encore pour certains d'entre vous *via* Facebook.

Je demeure en effet convaincu que la proximité entre élus et citoyens est indispensable pour servir l'intérêt général.

Bien à vous,

Votre Maire

Hervé MAUREY
Sénateur de l'Eure

Hervé Maurey reçoit sur rendez-vous tous les jours sauf les mardis et mercredis. Vous pouvez le contacter au 02 32 46 63 01 par mail : hervé.maurey@bernay27.fr et sur 



Salons d'automne - 23 septembre

La municipalité représentée par Jean-Hugues Bonamy, adjoint au maire chargé du Développement économique, inaugure les Salons d'automne organisés par l'Ucial.



Inauguration du lavoir - 8 octobre

Le lavoir (ancienne tuerie) de la ruelle du Cagnard est inauguré par les élus après une restauration réalisée uniquement avec des matériaux anciens de récupération.




10 ans de la médiathèque - 15 octobre

À l'occasion des 10 ans de la médiathèque, le sénateur-maire Hervé Maurey fait dédicacer son livre « Ma grand-mère avait les mêmes » par Philippe Delerm, invité d'honneur de cette journée.

La Retrospective

Directeur de la publication : Hervé Maurey, sénateur maire

Rédaction & photographies : Magali Fraudin, Service Communication / Conception : Magalie Fouquet, Service Communication

Impression : Graph 2000 / Imprimé sur papier écologique - Encres végétales 

École Jean Moulin Les travaux ont commencé

“ Les travaux de l'école Jean Moulin, détruite en 2009 par un incendie criminel, ont enfin démarré. Il a fallu, avant de commencer cette reconstruction, négocier avec les assurances l'indemnisation versée à la ville, puis définir le projet et enfin obtenir les financements de l'État et du Département. Celui-ci a d'ailleurs reporté à 2012 sa subvention. Le projet prévoit de reconstruire un bâtiment plus fonctionnel de plain-pied sur 726 m² accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Il sera constitué de 5 classes, d'une salle informatique, du bureau de la direction, d'un office, d'une salle des professeurs, d'un préau et de sanitaires. Dans le cadre de ses actions en matière de Développement durable, la ville a décidé l'installation d'une chaudière à bois. Ce bâtiment vise la Très Haute Performance Énergétique et permettra de réaliser 20 % d'économie d'énergie. Les travaux sont estimés à 1 400 000 €. Ils seront menés en deux phases. La démolition totale des locaux sinistrés qui ne sont plus aux normes a débuté pendant les vacances de la Toussaint. Le désamiantage a été réalisé du 10 au 22 octobre. La reconstruction des locaux débutera en fin d'année et se poursuivra jusqu'en août 2012, les enfants devraient retrouver une « nouvelle école » à la rentrée 2012.



Sur l'Agenda d'Hervé Maurey

Bernay Info rend compte des principaux rendez-vous, réunions ou manifestations d'Hervé Maurey dans ses fonctions de maire, durant les semaines précédant sa parution.

/3 octobre : réunion sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale à Evreux. Réunion au théâtre Edith Piaf sur le projet de réhabilitation de ce bâtiment.

/6 octobre : conseil municipal.

/7 octobre : réunion avec les agents de la piscine à la Communauté de communes dans le cadre du transfert de cette compétence. Rendez-vous avec le nouveau secrétaire général de la Préfecture, puis avec des administrés. Remise de médaille à Françoise Gorenflot, directrice du Centre Hospitalier Bernayen. Réunion avec les parents d'élèves de l'école Jean Moulin.

/8 octobre : inauguration du lavoir Ruelle du Cagnard. Célébration d'un mariage.

/10 octobre : réunion avec des responsables du Ministère de la Culture dans le cadre du label « Ville d'Art et d'Histoire ».

/11 octobre : rendez-vous avec le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

/13 octobre : réunion de quartier pour les riverains de la côte de Rouen, Saint-Michel, rue du Neubourg et la croix Coquet.

/14 octobre : 60 ans de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative (UDOTSI). Rendez-vous avec des administrés. Réunion de municipalité. Comité de pilotage du Pays Risle-Charentonne. Assemblée générale des Squales.

/15 octobre : 10 ans de la Médiathèque.

/17 octobre : petit-déjeuner avec le service Éducation Jeunesse. Rendez-vous avec des administrés. Rendez-vous avec les délégués syndicaux de BRP. Réunion avec les parents d'élèves de l'école Jules Ferry.

/20 octobre : cérémonie de remise de diplômes de la médaille du travail.

/21 octobre : réunion de travail avec l'Ucial.

/22 octobre : cérémonie en l'honneur des bébés nés au 1^{er} semestre 2011. Visite de la manifestation « Carré gourmand » place Sainte-Croix.

/3 novembre : rendez-vous avec des administrés. Réunion de quartier pour le centre-ville.

/4 novembre : rendez-vous avec le nouveau préfet. Réunion de municipalité. Loto du Vélo club bernayen.

/5 novembre : remise des récompenses dans le cadre du concours de pronostics organisé par la ville à l'occasion de la coupe du monde de rugby.

/6 novembre : thé dansant.

/7 novembre : rendez-vous avec des administrés.

/10 novembre : réunion sur le devenir de BRP et de ses salariés avec le préfet, le député, le Pôle Emploi, le Syndic et les services de l'État.

/11 novembre : commémoration de l'Armistice.

À l'écoute de la population

Comme tous les 2 ans depuis 2003, les réunions de quartier ont repris. Le maire a souhaité aller à nouveau à la rencontre des habitants des différents quartiers de la ville. Ces réunions permettent en effet un contact direct avec la population et sont des moments privilégiés d'échanges et d'informations entre les Bernayens et la municipalité. Chaque riverain reçoit préalablement un courrier d'invitation accompagné d'un coupon-réponse dans lequel il peut déjà évoquer les sujets qu'il souhaite voir aborder. Lors de chaque réunion, le maire commente un diaporama qui présente les différentes opérations menées sur la ville, puis sur le quartier concerné et enfin les principaux projets. Deux réunions de quartier ont déjà eu lieu pour la côte de Rouen, Saint-Michel, rue du Neubourg, croix Coquet, et le centre-ville.

Côte de Rouen

Depuis la dernière réunion de quartier, des travaux d'aménagement de voirie et de sécurité ont été réalisés rue Gabriel Dumoulin, sur le cheminement de la route de Pont-Audemer, aux abords du Lycée Clément Ader, carrefour boulevard de Normandie, rues de Milville et de Picardie. Une cinquantaine de places de stationnement a été créée rue Louis Gillain et parking du Lycée Clément Ader. Pour réaliser des économies d'énergie, toutes les lanternes ont été remplacées sur le Vert Côteau. La stèle Sylla Lefèvre a été nettoyée. Les anciens abattoirs ont été réhabilités par la Communauté de communes pour accueillir le Conservatoire de musique. Dans



le cadre de la refonte du service de bus, une ligne entre Bernay et Menneval a été créée et de nouveaux horaires ont été mis en

place. À l'issue de la projection, la parole était donnée aux Bernayens qui ont notamment soulevé le problème de la vitesse excessive de la rue Louis Gillain, le déneigement en cas de grosses intempéries, l'entretien de certains espaces verts côte Saint-Michel et la recrudescence des déjections canines.

Centre-ville



Une centaine d'habitants du centre-ville présents ont évoqué les problèmes de stationnement dans la rue des Fontaines et proposé de la mettre en zone bleue pour éviter les voitures ventouses, ce que le maire a validé. Des nuisances nocturnes sur la promenade Gaston Lenôtre déjà signalées par le maire à la Gendarmerie, ont également été abordées par les riverains de la résidence Guillaume le Conquérant. La municipalité va donc étudier différents scénarios pour tenter de résoudre cette situation. Enfin, des questions relatives aux incivilités : voitures garées sur les trottoirs, déchets jetés sur la voie publique aux abords des écoles, dépôts de verres à proximité des containers et non dedans... ont été au cœur des préoccupations de certains riverains.

- **Judi 8 décembre à 19h** sous le préau de l'école élémentaire du Bourg-Le-Comte pour le **quartier du Bourg-Le-Comte et la Gendarmerie.**
- **Judi 2 février 2012 à 19h** dans la salle de restauration Jean Moulin pour le **quartier du Stade.**
- **Judi 16 février 2012 à 19h** à la salle capitulaire pour le **quartier du Bernay Est** (Haut et Bas Bouffey, Carentonne, la Broutinière, la Butte Madame, le Val Monard, la Planquette, le Bois du Cours et Malouve).
- **Judi 15 mars 2012 à 19h** à la salle capitulaire pour le **quartier de la Couture.**

BRP : « Se tourner vers l'avenir »

« Comme on pouvait malheureusement s'y attendre depuis un moment, le Tribunal de Commerce a prononcé le 13 octobre la liquidation judiciaire de la société BRP conduisant au licenciement de 162 salariés. Cette situation constitue un drame social et humain pour ces hommes et ces femmes qui ont souvent consacré toute leur vie professionnelle à cette entreprise. Aussi, Hervé Maurey a souhaité rencontrer dès son arrivée dans le Département, le nouveau préfet, Dominique Sorain pour évoquer ce dossier et lui demander de mobiliser l'ensemble des dispositifs existants en faveur des salariés licenciés et en faveur du redémarrage de ce site. Une seconde réunion de travail, à laquelle ont participé le député Hervé Morin, le syndic en charge de la liquidation, Pôle Emploi, le Préfet et les services de l'État, s'est tenue en mairie. Au cours de cette réunion, les élus ont demandé qu'un effort particulier soit fait pour favoriser le retour à l'emploi des anciens salariés de l'entreprise. Hervé Maurey, soucieux de « se tourner vers l'avenir », a également insisté sur la nécessité de travailler pour que ce site retrouve au plus vite une activité. Le sénateur-maire en appelle à présent à l'État mais aussi à la Région et au Département.



Trois nouveaux conseillers municipaux délégués



« Soucieux de renforcer encore les liens entre la Mairie et les habitants, le maire a désigné trois nouveaux conseillers municipaux délégués : Valérie Branlot, Florence Le Gal et Philippe Wirton. Valérie Branlot et Florence Le Gal sont chargées de la Vie locale et associative, avec pour chacune une spécificité, « Animations et loisirs » pour la première et « Culture et activités dédiées à la Jeunesse » pour la seconde. Elles auront pour mission de représenter la Mairie dans les assemblées générales et les manifestations, et de relayer les demandes des administrés auprès de la municipalité. Philippe Wirton sera, quant à lui, chargé de la Vie des quartiers. Rappelons qu'il y a quatre autres conseillers municipaux délégués qui sont Anne Libert (entreprises), Pascale Le Grand (solidarités), Arnaud Baroche (sports) et Gérard Berville (cérémonies, cimetières et anciens combattants). Les conseillers municipaux délégués, comme les adjoints, reçoivent délégation du maire pour l'assister dans un certain nombre de domaines.

La réhabilitation des immeubles Iris et Lilas programmée

« Depuis plusieurs années, le maire Hervé Maurey ne ménage pas ses efforts auprès du bailleur social Eure Habitat, pour obtenir la réhabilitation des 90 logements collectifs des immeubles « Iris » et « Lilas » situés sur le quartier du Stade. Pour ce faire, Hervé Maurey a récemment obtenu du Secrétaire d'État chargé du Logement, une subvention exceptionnelle de 182 600 €, destinée au financement de cette opération. La ville et le Conseil Général sont également prêts à participer. À la suite de ces nombreuses interventions et des financements accordés, Eure Habitat a annoncé à travers un courrier que les travaux débuteront au second trimestre 2012. La durée du chantier est fixée à 15 mois. À l'issue de ces travaux, les locataires pourront bénéficier de logements entièrement réhabilités.



Reconstitution d'un accident de la route : les jeunes au cœur de l'action

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) mis en place par la Communauté de communes, a organisé une action de sensibilisation et de prévention routière des conduites addictives et des violences au volant. Elle avait pour objectif d'informer les jeunes conducteurs ou futurs conducteurs. Pour cela, l'équipe du Service Éducation Jeunesse de la ville, en collaboration avec de nombreux partenaires : gendarmes, sapeurs-pompiers, services médicaux, tribunal..., avait invité les élèves de Terminale des Lycées Clément Ader et Augustin Fresnel à vivre en direct une action de prévention routière et à être acteurs de cette journée. Ainsi, une reconstitution d'accident de la route avec poursuites pénales a eu lieu place Gustave Héon. Cinq jeunes du Lycée Clément Ader ont pris la place des individus impliqués dans l'accident et deux se sont mis dans la peau des assesseurs du Président du Tribunal. En parallèle, sept jeunes du Lycée Fresnel ont fait office de journalistes-reporters tout au long de cette journée. Cette mise en situation avait pour objectif de sensibiliser les jeunes aux accidents de la circulation, les informer sur les procédures et poursuites

pénales, leur faire découvrir le fonctionnement d'un tribunal, mais aussi les sensibiliser aux effets délétères de la consommation de produits psycho-actifs sur la conduite automobile ou des deux roues. Tout le déroulement de cette journée a été filmé par une équipe de jeunes lycées reporters volontaires. À l'issue de ce travail, une diffusion du documentaire sera proposée le 8 décembre à l'ensemble des participants lors d'une journée « débat-prévention ». Le support DVD sera ensuite mis à disposition des établissements scolaires à des fins pédagogiques.



Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), c'est quoi ?

Le CISPD est constitué d'élus de la Communauté de communes, de représentants des services de l'État concernés et de personnalités qualifiées. Depuis plusieurs années, une réflexion est menée autour d'actions concrètes visant à identifier les problèmes de délinquance recensés sur le territoire. Les acteurs de différents secteurs (Gendarmerie, Éducation Nationale, élus...) ont partagé un constat alarmant sur la consommation d'alcool associée à la prise de médicaments, une féminisation de cette consommation et des actes violents, la consommation d'alcool sur les lieux publics... Selon une récente enquête de l'Observatoire Régional de Santé réalisée en Haute-Normandie, 13 % des jeunes interrogés consomment régulièrement de l'alcool. Plus grave, 7 % des lycéens Hauts-Normands ayant bu de l'alcool au cours des 12 derniers mois présentent une dépendance à l'alcool. Plus d'1/3 (36,6 %) consomment de l'alcool de façon excessive. Le phénomène de « Binge Drinking » (concentration des consommations sur une période courte et avec l'intention d'atteindre l'ivresse) a nettement progressé depuis 2005. Ces conduites à risques qui aboutissent à des comportements délinquants sur la route sont constatées régulièrement. C'est pour cette raison que les membres du CISPD ont souhaité que les jeunes soient vraiment placés au cœur des actions de prévention.

Réunion publique le 6 décembre

Ligne Nouvelle Paris-Normandie

Dans le cadre du projet de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), un débat public a été ouvert au niveau national. Il doit permettre à l'État de choisir en début d'année entre trois scénarios prévoyant des tracés différents. Ce débat public est organisé du 3 octobre 2011 au 3 février 2012. Son déroulement prévoit que les personnes qui le souhaitent peuvent y participer en remettant un dossier appelé « Cahier d'acteur » visant à mettre en lumière les problématiques locales. La ville de Bernay, comme certaines collectivités du Département (Conseil Général, villes et agglomérations), s'est positionnée en faveur du scénario B le plus favorable à Bernay et à tout l'ouest du Département. Pour informer le public sur ce projet de Ligne Nouvelle et recueillir les avis de chacun, une réunion se tiendra mardi 6 décembre à 18h dans la salle des fêtes. Chacun pourra ainsi s'exprimer sur l'opportunité de ce projet capital pour l'avenir.



Semaine du goût : les enfants aux fourneaux

“ Dans le cadre de la semaine du goût, tous les élèves de CM2 des écoles élémentaires de la ville avaient rendez-vous lundi 17 octobre à la salle des fêtes, pour « Un voyage gourmand » autour d'un petit-déjeuner aux accents légèrement sud américain. Cette opération menée en partenariat avec le Lycée Clément Ader et l'association « Le Cagouill'Eure », avait pour objectifs de sensibiliser les enfants au plaisir du goût, de valoriser la diversité des saveurs, de partager des moments de découverte et de convivialité, et de se réappropriier les plaisirs de la table entre amis. À l'issue de ce petit-déjeuner qui a égayé les papilles des enfants, nos petits cuisiniers en herbe ont participé à des ateliers ludiques sur les quatre saveurs de base que sont le sucré, le salé, l'amer et l'acide. Cette matinée aura permis d'éveiller les élèves à l'importance de devenir de futurs gastronomes avertis.



Bienvenue aux bébés

“ S'il est d'usage que la salle des mariages accueille les futurs époux, le 22 octobre, ce sont des bébés dans les bras de leurs parents qui ont investi cette superbe salle, comme le veut désormais la tradition, deux fois par an. La ville avait en effet invité les 69 nourrissons nés au 1^{er} semestre 2011 et leurs familles, à une cérémonie de bienvenue. Au cours de cet échange, chacun s'est vu remettre des mains du sénateur-maire Hervé Maurey, un chèque-cadeau de 16 € offert par la commune à déposer sur un livret A de Caisse d'épargne, cette dernière offrant un chèque de 15 € au titre de cadeau de naissance. On observe une augmentation des naissances au 1^{er} semestre 2011 par rapport à celui de 2010 avec 69 bébés (30 filles et 39 garçons) contre 54 (23 filles et 31 garçons). Concernant les prénoms, on constate que les plus souvent choisis sont Maëlys et Margot pour les filles, et Matthias et Ethan pour les garçons. À tous, nous souhaitons la bienvenue !



Le travail à l'honneur

“ Une cérémonie a été organisée par la ville à la salle des mariages pour remettre à sept salariés du secteur privé leur diplôme de la médaille d'honneur du travail. Le sénateur-maire Hervé Maurey, entouré de nombreux élus municipaux, a donc remis à Brigitte Horeau la médaille d'or pour 35 années de travail. Gérard Pinard s'est vu récompensé par une médaille de vermeil pour 30 ans de bons et loyaux services. Lydia Bauche, Nathalie Despres et Maryline Troussel ont été décorées de la médaille d'argent pour 20 années passées au sein de leurs entreprises. Dominique Clowez a, quant à lui, reçu 2 médailles : une en argent et une seconde en vermeil. Enfin, Thierry Rotrou est reparti avec les bras chargés de diplômes puisqu'il s'est vu remettre 3 médailles : une en argent, une seconde en vermeil et une troisième en or. Chaque récipiendaire est également reparti avec un cadeau, un bouquet de fleurs pour les dames et un coffret de champagne pour les hommes. Félicitations à tous !



90 associations présentes



Le Comité consultatif de la vie associative (CCVA) et la ville ont organisé le 1^{er} octobre leur 6^{ème} Forum des associations. À l'occasion de cette manifestation qui a lieu tous les 2 ans en alternance avec le colloque associatif, l'abbatiale, la salle des fêtes et la salle capitulaire ont accueilli près de 90 associations représentatives de la vie culturelle, sportive et sociale bernayenne. Chacune d'entre elles disposait d'un stand sur lequel les visiteurs, à la recherche de précieux renseignements, ont pu ainsi découvrir et choisir en cette période de rentrée, les activités de leur choix ou le futur lieu d'un engagement bénévole.

Pour animer cette journée, des initiations et démonstrations de gymnastique, de danse, de Qi qong, de basket, de self défense ainsi que des intermèdes musicaux ont été proposés au public. Cette manifestation témoigne une fois encore de la richesse du tissu associatif et de son dynamisme.

Escalade

Ambiance de fête aux Championnats de l'Eure

Le 16 octobre dernier, les Championnats de l'Eure d'escalade se sont déroulés pour la 1^{ère} fois à Bernay dans la Salle de sports André Rémy. Le spectacle sportif était au rendez-vous. Les grimpeurs, venus de 8 départements pour cette compétition ouverte aux extérieurs, étaient encouragés par tous leurs pairs dans les difficultés. Ils ont été séduits par les voies préparées par le Comité fédéral et par la qualité du mur d'escalade. C'est en effet dans une ambiance festive assurée par le club bernayen Vertical'Cité que les titres dans les catégories minime, cadet, junior, senior, femmes et hommes ont été attribués. Les courts de tennis ont été investis pour distribuer avec bonheur les espaces spectateurs, grimpeurs, ostéo, sono, buvette et même une estrade où, entre les qualifications le matin et les finales l'après-midi, s'est produit le groupe Shifumi devant une assistance conquise.



Les qualifications le matin et les finales l'après-midi, s'est produit le groupe Shifumi devant une assistance conquise.

Du côté des assos...

■ **Marché de Noël**

L'Ucial convie le public à son marché de Noël qui se tiendra du vendredi 2 au dimanche 4 décembre de 10h à 19h dans l'Abbatiale et dans des chalets installés à cette occasion sur le parvis. Dans un décor féerique, de nombreux exposants viendront proposer leurs excellents produits : foie gras, volailles, escargots, spiritueux, pralines, pâtes de fruit... à déguster durant les repas de fêtes et donner aux visiteurs des idées de cadeaux originales : mosaïque, céramique, lampes, vaisselle, fleurs, peintures sur différents supports, bijoux, gravures sur verre, poteries, jouets, marqueterie, patchworks... Entrée gratuite, renseignements au 02 32 43 16 38.

■ **Concert**

La chorale de l'oncle Célestin invite le public, samedi 3 décembre à 20h30 au théâtre Edith Piaf, à un « Voyage en chansons ».

■ **Conférence des Amis de Bernay**



La société historique « Les amis de Bernay » convie le public à une conférence, mardi 13 décembre à 20h30 à la Maison des associations, sur « Madame Le Carpentier de Sainte Opportune », doyenne des Français en 1939 et la mémoire du Pays d'Ouche par Monique Larras (entrée libre).

Français en 1939 et la mémoire du Pays d'Ouche par Monique Larras (entrée libre).

L'Amicale pour le don du sang bénévole de Bernay et sa région organise une collecte de sang jeudi 15 décembre à la salle des fêtes de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h15.

2 décembre : théâtre

« La jalousie du Barbouillé et le Médecin volant » de Molière



Théâtre Edith Piaf - Vendredi 2 décembre à 20h30 - Tarifs : 9 / 3 €



Au programme de cette saison culturelle 2011-2012, le public aura le plaisir de découvrir les deux premières pièces de théâtre écrites par Molière. C'est en effet après avoir vu les comédiens italiens jouer ces canevas de commedia dell'arte qu'il les a adaptés en français vers 1647. Ces farces reprennent deux thèmes typiques de la commedia dell'arte : le mari cocu et le mariage forcé. Dans « La Jalousie du Barbouillé », nous suivons les mille ruses qu'invente Angélique pour tromper son vieux mari le Barbouillé. Dans « Le Médecin volant », Sganarelle utilise sa fourberie pour que son maître puisse épouser la femme qu'il aime. Quelques années plus tard, Molière se servira de ces pièces en un acte pour écrire « Georges Dandin » et « Le Médecin malgré lui ». À travers ces deux farces, les spectateurs décèleront tout le talent de Molière.

9 décembre : conte

« Féeries de Brocéliande et du Moyen-Âge »



La médiathèque accueillera Ozégan pour un voyage qui transportera le public au temps du Roi Arthur et de Merlin l'enchanteur grâce aux « Féeries de Brocéliande et du Moyen-Âge ». Ce conteur est habillé à la mode des troubadours et des ménestrels, avec ses instruments dont certains sont des reconstitutions d'instruments du Moyen-Âge. Ozégan sortira de sa besace quelques légendes des temps anciens où Merlin, au fond des bois dispense la sagesse des arbres, où Thomas un harpeur pour un baiser volé à la reine des elfes devient son serviteur obligé pendant 7 ans au royaume magique, dont il reviendra à jamais transformé... une drôle d'histoire de lutins des bois qui dansent la nuit... D'autres surprises attendront les spectateurs au détour des sentiers sylvestres... avec des instruments insolites : une flûte taillée dans une corne de bélier, la chifonie, ancêtre de la vièle à roue, une harpe du Moyen-Âge reconstituée, un sac à musique magique qui donna naissance à la cornemuse et bien d'autres encore...



Médiathèque - Vendredi 9 décembre à 20h30 - Gratuit sur réservation - Tout public dès 6 ans

16 décembre : concert de solidarité

« Les rocker's ont du coeur »



**MJC - Vendredi 16 décembre à 21h
Tarif : 1 jeu, jouet état neuf (pas de peluche)
ou 5 € - Renseignements : 02 32 43 00 89 ou sur
www.mjcbernay.fr**



C'est une tradition désormais bien ancrée depuis plusieurs années. À quelques jours des festivités de fin d'année, la MJC en partenariat avec la ville organise un concert de solidarité qui participe à l'opération « Les Rocker's ont du coeur », née de la volonté généreuse d'apporter un peu de rêve aux enfants de familles défavorisées. Pour ce concert qui se tiendra à la MJC, le public est invité à jouer les Père Noël et à s'acquitter du droit d'entrée en offrant un jeu, un livre, des jouets neufs ou en état neuf (pas de peluche) ou 5 € pour le jour J. Ces cadeaux viendront enrichir la hotte du Père Noël lors de sa rencontre avec les enfants du Secours Populaire. Côté scène, le public bénéficiera d'un beau plateau musical permettant de valoriser de jeunes talents locaux.

Décisions du Conseil municipal

« Lors de la séance du 6 octobre, 22 points ont été débattus, parmi eux :
(Le compte-rendu du conseil est consultable sur www.ville-bernay27.fr / Résidents / La mairie)

■ Travaux à la crèche

Des travaux de rénovation (toiture, rénovation des salles de bain...) vont être réalisés à la crèche pour un montant total de 213 150 €. Des aides financières auprès de la CNAF et autres organismes seront sollicitées.

■ Maison des associations

La chaussée du parking de la Maison des associations va être refaite et le stationnement sera matérialisé pour clarifier l'accès à cet équipement. Plus de 132 000 € seront nécessaires pour ce chantier. La ville va demander des subventions pour cette opération.

■ Création d'une AVAP

Dans le cadre de sa labellisation en tant que « Ville d'Art et d'Histoire », le Conseil municipal a délibéré pour mettre à l'étude une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Ce dispositif a pour objectif de mettre en place un règlement d'urbanisme spécifique sur certains quartiers pour assurer la protection de leur patrimoine paysager et urbain.

■ Fixation de la PVR

Le montant de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) a été fixée pour les riverains à 2,38 €/m² concernant les 4 parcelles à bâtir le long de la route des Granges sur le hameau des Granges sud.



■ Rachat d'un terrain

La commune va solliciter l'EPF Normandie pour l'acquisition d'un terrain de plus de 2 ha estimé à 400 000 €, hameau du Mascrier, destiné à constituer une réserve foncière pouvant accueillir ultérieurement des équipements publics ou de l'habitat.

■ Subventions

- La ville a sollicité une subvention auprès de la DRAC, pour l'acquisition de matériel afin de pouvoir accueillir au musée l'importante donation de l'artiste Henri de Maistre.

- Le Conseil Général a attribué à la ville une subvention pour l'organisation du concert donné par l'orchestre de l'Opéra de Rouen Haute-Normandie. Le Conseil Régional de Haute-Normandie et le Conseil Général ont accordé à la ville une subvention pour « Côté Cour-Côté Jardin ».

■ Modernisation des commerces

Dans le cadre de l'Opération de modernisation des commerces, la ville a octroyé 10 000 € de subventions à quatre commerçants bernayens pour des travaux de réfection et d'aménagement de magasins.

■ Subventions aux associations

19 150 € de subventions de fonctionnement ont été attribués à trois associations bernayennes.

Tribune libre • Expression des groupes du conseil municipal

En application de la loi du 27/02/02, un espace d'expression politique est proposé aux élus de la majorité et de l'opposition. Les textes reproduits ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs signataires et n'engagent pas la rédaction de Bernay Info.

Tribune de l'opposition

Emploi : Bernay à nouveau sinistré !

Le couperet est tombé pour les 162 salariés de BRP. Pôle Emploi devient leur horizon. Avec le repreneur de l'activité, le climat social s'était détérioré et avait conduit les salariés à réclamer leur dû auprès des tribunaux. Quoi de plus normal quand les responsables de l'entreprise ne respectaient pas leurs engagements. Les ouvriers et les employés devaient-ils tout accepter ? Devaient-ils courber l'échine pendant que leur employeur jouait paisiblement au golf ? Assurément non et balancer sur leur dos, tout le poids d'une liquidation entrevue par les salariés dès la reprise de l'entreprise est un scandale et une manœuvre honteuse d'un patronat sans foi ni loi, expert dans la manipulation et l'art de détourner l'attention et faire porter la faute sur les autres. En plus du gâchis humain intolérable, la ville de Bernay reste avec un impayé d'eau de 80 000€ et un réseau d'assainissement qui a reçu, impunément, les rejets des eaux industrielles de cette entreprise. Tous les contrôles ont failli et là encore, les employés de BRP n'y sont pour rien !

Gilles LAUNAY

Tribune de la majorité

Chacun se souvient que l'opposition avait vainement tenté d'inquiéter la population sur la situation financière de la ville qui était, selon elle, en faillite et devait être mise sous tutelle. Démentie par les faits et la Chambre Régionale des Comptes, l'opposition tente à présent de faire croire que la ville aurait souscrit à des « emprunts toxiques ». Pour ce faire, elle s'appuie sur un article paru dans le journal *Libération* « Les 5 000 villes ruinées par Dexia » qui épingle quasiment toutes les villes du Département de droite comme de gauche. Celles-ci ont presque toutes démenti et condamné le manque de sérieux de l'article. Rappelons qu'un emprunt toxique est un emprunt dont le taux d'intérêt est indexé sur des indices à risques (devise étrangère par exemple). Dans le cas de Bernay, l'emprunt cité repose sur l'Euribor qui est le principal taux de référence bancaire. Bernay n'a donc pas souscrit d'emprunt toxique. Cet emprunt ne représente de surcroît que 10 % du total de la dette de la ville. Rappelons qu'au cours des dernières années, le montant des intérêts de la dette de la ville n'a cessé de baisser passant de 1 089 000 € à 523 000 € entre 2003 et 2010. Une fois encore, la situation est donc fort différente de ce qu'affirme l'opposition.

Les élus de Bernay Passion

Médiathèque : 10 ans déjà !

Le 23 octobre 2001, la bibliothèque municipale tournait définitivement une page de son histoire et quittait l'Hôtel de ville pour laisser place à la médiathèque située dans l'ancien moulin de l'abbaye, vendu après la Révolution. 18 mois de travaux avaient été nécessaires pour que les Bernayennes et les Bernayens retrouvent cet



édifice remarquablement restauré, où le mélange des briques anciennes avec les matériaux modernes (métal et bois) utilisés pour la partie neuve, ont donné un résultat très heureux s'intégrant parfaitement dans l'environnement. Depuis, l'établissement culturel s'inscrit comme l'élément moteur de ce quartier. Il a trouvé sa place au cœur de la ville et accueille de nombreux lecteurs, petits et grands, tout au long de l'année.

Pour fêter dignement ce 10^{ème} anniversaire, la médiathèque avait programmé un après-midi culturel autour de la lecture, en invitant le public à découvrir l'univers d'écriture et d'inspiration de Martine et Philippe Delerm, auteur-illustratrice pour elle et écrivain célèbre pour lui. Autour des originaux (croquis, aquarelles, cahiers) judicieusement exposés dans la salle d'animation,



le public s'est laissé bercer par la célèbre

voix de la comédienne Simone Héroult, dont tout le monde connaît le timbre sans le savoir puisqu'il s'agit de la voix de la SNCF. À travers ses lectures, elle a su transporter le public dans le monde de Martine et Philippe Delerm et mettre en image les textes de ce couple de créateurs. À l'issue de ces moments de partage chargés d'émotion, Martine et Philippe Delerm ont répondu aux questions du public venu nombreux, avant d'entamer une séance de dédicaces qui a enchanté les lecteurs. Le maire Hervé Maurey, entouré des élus bernayens, est venu clore cette manifestation et saluer Martine et Philippe Delerm avant de partager le verre de l'amitié avec toutes les personnes présentes.

Publicité et enseignes : un nouveau règlement pour améliorer l'environnement

Depuis fin 1991, la ville disposait d'un règlement qui a permis de supprimer 55 panneaux d'affichage publicitaire disgracieux. Afin d'améliorer le cadre des entrées d'agglomération, la commune a revu ce règlement. Menneval qui constitue une continuité d'agglomération s'est associée à cette démarche. Ainsi, le règlement est devenu intercommunal, après avoir reçu l'avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de l'Eure. Il a été approuvé par les conseils municipaux des deux communes en mars et avril. La Préfecture de l'Eure l'a rendu applicable par arrêté du 16 juin. Ce règlement révisé permettra de supprimer encore une vingtaine de panneaux publicitaires bordant principalement les axes d'entrée de ville, particulièrement celui qui traverse la zone d'activités de Malouve. Il permettra également de maîtriser l'esthétique des enseignes des magasins (soumises obligatoirement à autorisation municipale), par le respect de critères bien précis, de manière à préserver et valoriser le cadre patrimonial de notre cité dans le cadre de notre labellisation « Ville d'Art et d'Histoire ». Ce règlement est consultable au Service des Affaires juridiques et économiques de la mairie. Pour les commerçants, c'est aussi le lieu de retrait et de dépôt des formulaires de demande d'autorisation de pose d'enseignes.

- Bilan de mi-mandat



En cette période de mi-mandat, la ville a rédigé une plaquette intitulée « 3 ans d'actions au service de tous »

qui présente le travail réalisé par l'équipe municipale au cours des 3 dernières années. Ce document de 20 pages informe les Bernayennes et les Bernayens sur les actions et les réalisations engagées depuis 2008. Chacun l'a reçu dans sa boîte aux lettres. Si vous ne l'avez pas eu, n'hésitez pas à contacter le Service Communication au 02 32 46 63 07 pour qu'il vous soit adressé.

- Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël aura lieu lundi 19 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h dans la salle des mariages. Seules les personnes inscrites pourront bénéficier de ce colis.



|||▷ Rendez-vous à Bernay

> En décembre

■ Tout le mois

Au musée : exposition « Zoom sur les collections d'art contemporain du musée » du mardi au dimanche de 14h à 17h30.

■ Vendredi 2

20h30 au théâtre Edith Piaf : « La jalousie du Barbouillé » et « Le Médecin volant » de Molière par le Théâtre de l'Éventail (cf. article p. 9).

■ Samedi 3

- Toute la journée en centre-ville : 25^{ème} édition du Téléthon avec les sapeurs-pompiers bernayens.

- Entre 15h et 16h30 place Sainte-Croix : animation musicale avec le Conservatoire de la CCBE, de Lisieux, de Romilly et de Petit Quevilly dans le cadre du marché de Noël organisé par l'Ucial.

■ Mardi 6

14h à la médiathèque : « Lectures partagées », découverte de nouveaux auteurs, genres littéraires ou bandes dessinées.

■ Mercredi 7

10h à la médiathèque : « Les petites oreilles », animation pour les tout-petits jusqu'à 5 ans.

■ Vendredi 9

20h30 à la médiathèque : conte « Féeries de Brocéliande et du Moyen-Âge » par Ozégan (tout public dès 6 ans). Gratuit sur réservation au 02 32 47 42 00.

■ Mardi 13

- 14h à la médiathèque : « La voix du livre », découverte des textes par la voix de Micheline Lesieur.

- 18h30 au conservatoire : concert des élèves « Mardi du Diapason n°3 » dans la salle « Le Diapason ».

■ Jeudi 15

18h30 au conservatoire : concert des classes de musiques actuelles « Let there be rock » # 1 dans la salle « Le Diapason ».

■ Vendredi 16

21h à la MJC : concert de solidarité « Les rocker's ont du cœur ». Entrée : 1 jeu, jouet état neuf (pas de peluche) ou 5 € Renseignements au 02 32 43 00 89 ou sur www.mjcbernay.fr (cf. article p. 9).

■ Samedi 17

20h30 au théâtre Edith Piaf : « Le clan des célibataires ». Tarif unique : 20 € / groupe : pour 10 places achetées 2 offertes. Réservations auprès de l'office de tourisme au 02 32 43 32 08

■ Lundi 19

15h à la Résidence Lyliane Carpentier : « Livres en partage », rencontre autour des livres pour les résidents mais aussi pour les seniors du quartier intéressés.

■ Mardi 20

14h à la médiathèque : « Clic Pratique », réalisation d'un diaporama avec Powerpoint.

Plus d'infos sur :

www.ville-bernay27.fr ou www.bernaytourisme.fr ou par téléphone au 02 32 43 32 08

Coup de coeur du mois

Vous assisterez à un spectacle plein d'humour porté par des comédiens de talent : Franck Borde (le juge Estève dans « Plus belle la vie »), la chanteuse Indra en alternance avec Léa François (Barbara dans « Plus belle la vie ») et Willy Lietchty vous feront à coup sûr passer un délicieux moment ! Deux amis, Yohann et Enzo, habitent en colocation depuis deux ans jusqu'au jour où ils décident de mettre une annonce pour trouver un nouveau colocataire. Mais ce sera une nouvelle colocataire : Léa. Chacun des deux hommes tombe sous le charme de cette drôle et séduisante jeune femme. Tous les mauvais coups sont permis pour essayer de la séduire, bien que la belle soit déjà en couple. Léa cache pourtant une histoire étrange et mystérieuse mais les garçons ne voient rien, aveuglés par leur envie de la conquérir. Est-ce que l'un des deux hommes réussira à la détourner de son compagnon actuel ? Sortiront-ils indemnes de cette rencontre ou au contraire mettront-ils leur longue amitié en péril ?

Théâtre Edith Piaf - Samedi 17 décembre à 20h30
Tarif unique : 20 € / groupe : pour 10 places achetées 2 offertes
Réservations auprès de l'office de tourisme au 02 32 43 32 08

À chaque parution Bernay Info vous propose de découvrir une personnalité, une œuvre, un livre, une activité, une manifestation, un spectacle... Dans ce numéro, vous découvrirez le scénario de la pièce de théâtre « **Le clan des célibataires** » qui sera jouée sur les planches du théâtre Edith Piaf, **samedi 17 décembre à 20h30.**



Le clan des célibataires
Une comédie de Françoise ROYES